

PROGRAMME DE FORMATION

L'animation auprès d'adultes présentant des pathologies psychiatriques ou psychologiques

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif travaillant en psychiatrie ou impliqué dans la prise en charge de patients présentant des troubles psychologiques et/ou psychiatriques.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les notions d'animation et de groupe.

Identifier le rôle et la place de l'animateur ainsi que les enjeux de l'animation au regard de la relation d'aide et du travail en équipe.

Concevoir une animation dans ses différentes composantes.

Utiliser les différents outils et techniques d'animation.

Programme

Définition de l'animation et les différents types d'animation.

Rappel sur les pathologies psychiatriques (névroses, psychoses).

La notion de groupe. Constitution et évolution.

Rôle et place de l'animateur.

Comment solliciter un patient pour une animation ?

Mettre en place une animation :

- Objectif. Thèmes.
- Elaboration du groupe (taille, type de patients, groupe ouvert ou fermé).
- Fréquence, durée, horaire et lieu de l'animation.
- Outils nécessaires.

Transmission des informations recueillies durant l'animation.

Animation et relation d'aide.

Animation et travail en équipe : intérêts et limites.

Fonctions et conséquences psychologiques de l'animation sur les patients.

Animation et enjeux institutionnels

NB - Ce stage ne traite pas de l'animation auprès d'adultes polyhandicapés.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas cliniques. Mises en situation. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.